



**PROGRAMME DE COOPÉRATION ENTRE
LE GOUVERNEMENT DU BENIN ET LE
PNUD POUR LA PÉRIODE 2024-2026**

SOMMAIRE

I. LE PNUD DANS LE CADRE DE COOPÉRATION DES NATIONS UNIES

Situation socio-économique

Contribution du PNUD

II. PRIORITÉS DU PROGRAMME ET PARTENARIATS

Pilier 1 : Résilience, croissance durable et emploi

Pilier 2 : État de droit, démocratie, gouvernance et cohésion sociale

III. ADMINISTRATION DU PROGRAMME ET GESTION DES RISQUES

IV. SUIVI ET ÉVALUATION

V. ANNEXE A : CADRE DE RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES

4

5

7

8

10

12

14

16

18



I. **LE PNUD DANS LE CADRE DE COOPÉRATION DES NATIONS UNIES**

Situation socio-économique

Le Bénin est un pays relativement stable d'Afrique de l'Ouest, qui compte 12,9 millions d'habitants¹, dont 51,5 % de femmes et 64,8 % de jeunes de moins de 25 ans. Fort de ses remarquables performances économiques réalisées au cours de la dernière décennie, il a accédé à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et constitue désormais l'une des économies les plus dynamiques et résilientes de la région. Les chiffres récents du Fonds monétaire international (FMI) montrent que la croissance économique du Bénin se confirme avec une expansion de l'activité économique de 6,3 % tirée par le secteur de la construction et par de bonnes récoltes². Les perspectives restent favorables à la faveur de l'extension de la zone économique spéciale et de la modernisation du port de Cotonou. Cependant, le contexte économique mondial, les impacts économiques de la guerre en Ukraine et la situation régionale difficile sur le plan de la sécurité et du changement climatique font peser de lourdes menaces sur la trajectoire du pays et menacent de toucher les pauvres et les groupes les plus vulnérables.

Malgré ces réalisations économiques importantes, le Bénin se classe parmi les pays ayant un faible développement humain, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,525 (2021). Le pays est confronté à des défis en termes de transformation structurelle et d'inclusivité de la croissance. La taille du secteur informel qui représente 90,1 % de la population active³ et le taux élevé de sous-emploi des jeunes et des femmes, atteignant 72 %, sont des préoccupations majeures⁴. L'accès aux services sociaux de base reste difficile pour les populations hors des zones urbaines. La pauvreté demeure élevée (38,5 % en 2019 contre 39,3 % en 2015) avec des différenciations spatiales⁵. Essentiellement rurale (44,2 %), elle frappe davantage les départements du nord tels que l'Atacora (60,5 %), le Borgou (53,3 %) et l'Alibori (42,1 %). Le pays est à mi-chemin de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) avec un score de 50,7 sur 100 pour l'ensemble des 17 ODD. Des efforts importants et soutenus sont toutefois nécessaires pour inverser les tendances négatives des ODD4, ODD10 et ODD11 tout en poussant vers le haut les ODD1, ODD2, ODD3, ODD5, ODD6, ODD7, ODD15, ODD16 et ODD1.

Les secteurs du développement, notamment l'agriculture, les ressources en eau, l'énergie, la santé,

les infrastructures ainsi que l'urbanisme, le tourisme, la foresterie et le littoral⁶ sont très vulnérables aux aléas naturels et aux catastrophes liées aux effets du changement climatique (inondations, sécheresse, pluies tardives et fortes⁷). Soixante-cinq pour cent des terres agricoles sont affectées par la dégradation des sols, en particulier dans le nord, et menacent le développement agricole.

Cette situation est aggravée par la menace sécuritaire principalement dans les régions du nord limitrophes du Burkina Faso, du Niger et du Nigéria, sous-tendue par les retombées de la crise du Sahel et du Liptako-Gourma. Depuis 2019, le nombre d'attentats terroristes et d'activités liées à la criminalité transnationale organisée a augmenté dans ces régions, aggravant une situation déjà vulnérable. Couplée à des tensions accrues entre agriculteurs et éleveurs alimentées par le changement climatique, cette dynamique préoccupante accentue les disparités socio-économiques régionales et provoque de graves répercussions sur les moyens de subsistance des jeunes et des femmes. Pour répondre à ces défis, le PNUD renforcera son appui au Gouvernement avec le soutien d'un plus grand nombre de partenaires désireux de contribuer à la prévention de l'extrémisme violent.



1 Projection tirée du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH).

2 FMI 2023, <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2023/04/05/pr23107-benin-imf-reaches-staff-level-agreement-with-benin-on-eff-and-ecf>

3 Banque mondiale, 2022.

4 Banque mondiale, 2022, op.cit.

5 Institut National de la Statistique et de la Démographie, INStAD.

6 Plan national d'adaptation aux changements climatiques du Bénin (2022).

7 Contribution déterminée au niveau national actualisée du Bénin au titre de l'accord de Paris (2021).

LE PNUD DANS LE CADRE DE COOPÉRATION DES NATIONS UNIES

Malgré la persistance des griefs du passé découlant des précédentes élections législatives, celles qui ont été organisées en janvier 2023 ont été considérées comme les plus pacifiques et inclusives depuis 2016 puisqu'elles auront permis à l'opposition de faire son retour à l'Assemblée nationale. La proportion de femmes siégeant au parlement est passée de 7,23 % à 25,69 %, en vertu de la loi n° 2019-43 portant code électoral fixant aux femmes un quota de 24 sièges sur 109 qui leur sont désormais exclusivement réservés. La persistance des faibles taux de participation aux élections souligne toutefois la nécessité d'améliorer la confiance de la population dans les processus politiques et électoraux.

Face à ces défis et pour soutenir sa trajectoire de développement, le Bénin a adopté un nouveau Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) pour 2021-2026, qui constitue un cadre stratégique structuré autour de trois grands axes :

1. **renforcement de la démocratie, de l'État de droit et de la bonne gouvernance ;**
2. **transformation structurelle de l'économie ; et**
3. **amélioration du bien-être social des populations.**

Pour soutenir ces efforts et s'aligner pleinement sur les priorités nationales énoncées dans le PAG, le Système des Nations Unies (SNU) au Bénin a défini dans son Plan-cadre de coopération (UNSDCF 2023-2026) trois priorités stratégiques :

- i) **assurer la transformation structurelle de l'économie et la résilience aux chocs et aux marchés ;**
- ii) **assurer un accès équitable, inclusif et de qualité aux services sociaux de base et à la protection sociale ; et**
- iii) **consolider la démocratie, l'État de droit, la bonne gouvernance et la cohésion sociale.**

Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) ciblera les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les communautés locales dans les zones rurales, en particulier dans les régions frontalières du nord.



Contribution du PNUD

Le PNUD contribuera au Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable en s'appuyant sur ses réalisations, en utilisant ses avantages comparatifs et sa proposition de valeur unique que d'autres organismes des Nations Unies peuvent exploiter pour obtenir des résultats, y compris en termes de flexibilité opérationnelle et d'innovation. Le PNUD fournira également son expertise internationale, régionale et locale pertinente et appuiera le renforcement des capacités établi par l'Évaluation indépendante du programme de pays (EIPP) de 2022.

S'appuyant sur l'évaluation du précédent programme de pays, l'EIPP de 2022 a reconnu l'avantage comparatif évident du PNUD dans les domaines de l'environnement et du climat, des énergies renouvelables, des droits de l'homme, de la gouvernance, de la consolidation de la paix et de la sécurité, des conseils en matière de politique stratégique et fait état de sa forte capacité de plaidoyer. En outre, l'EIPP reconnaît la contribution du PNUD à l'amélioration du fonctionnement du parlement béninois, aux résultats positifs obtenus à la faveur de son soutien aux institutions chargées d'organiser les élections et à l'accélération de la mise en œuvre des ODD et de l'Accord de Paris. L'EIPP a également recommandé le développement de synergies entre les composantes du programme ainsi qu'un meilleur alignement sur les cadres programmatiques nationaux.

Ainsi, à travers le présent programme et dans le cadre de la contribution du SNU aux priorités de développement du Bénin dans la réalisation des ODD, le PNUD contribuera directement aux priorités i) et iii) et indirectement à la priorité ii) en vue d'atteindre les effets escomptés en termes de cohésion sociale.

Compte tenu de la situation sécuritaire de plus en plus préoccupante, une attention particulière sera accordée aux régions frontalières du nord. S'appuyant sur son rôle d'intégrateur, le PNUD prend l'initiative de concevoir un programme conjoint des Nations Unies pour renforcer la résilience et la cohésion sociale. Le PNUD a appuyé l'élaboration de la stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent et accompagne les autorités nationales dans l'élaboration d'un cadre de référence unique pour la sécurité et le développement. En appui à la stratégie du SNU, la présence du PNUD sur le terrain est renforcée par la création de deux bureaux de projet dans les régions du nord et le déploiement de personnel au plus près des communautés et des autorités locales touchées.

Conformément au Plan stratégique du PNUD, le programme de pays utilise stratégiquement les six solutions types et les trois catalyseurs. Ce faisant, le PNUD vise à contribuer à accélérer l'obtention des résultats et à améliorer leur efficacité en encourageant l'innovation et la numérisation dans les interventions clés.





II. PRIORITÉS DU PROGRAMME ET PARTENARIATS

PRIORITÉS DU PROGRAMME ET PARTENARIATS

Le PNUD s'est engagé aux côtés du SNU au Bénin pour soutenir la vision du programme de pays co-conçu avec les homologues nationaux, en étroite consultation avec les partenaires, et œuvrer de sorte que, d'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes marginalisées, puissent profiter des avantages de la bonne gouvernance, de la paix et de la cohésion sociale ainsi que des dividendes d'une croissance économique participative, inclusive et durable.

Conformément au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux priorités nationales, le PNUD, dans son programme de pays, cherche à concentrer ses interventions sur deux piliers :

- 1) **la résilience, la croissance durable et l'emploi ;**
- 2) **l'État de droit, la démocratie, la gouvernance et la cohésion sociale.**

Ces piliers serviront de point d'ancrage au travail du PNUD pour obtenir des résultats à l'appui des trois domaines d'effets du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Fort de son mandat unique, le PNUD considère ces deux piliers comme interdépendants et connectés. Par conséquent, il privilégiera une approche de développement globale basée sur l'avantage comparatif et les antécédents démontrés, comme en témoignent les conclusions de l'EIPP et l'évaluation à mi-parcours du programme de pays actuel. Des synergies transsectorielles délibérées seront créées entre les priorités du PNUD pour garantir l'utilisation d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans l'ensemble du programme, qui met l'accent sur les principes de ne laisser personne de côté et de ne pas nuire pour garantir que tous les droits de l'homme, y compris les droits économiques, sociaux et environnementaux sont respectés.



Pilier 1 : Résilience, croissance durable et emploi

Le PNUD coordonnera ses interventions au titre de ce pilier autour de quatre des cinq catégories des ODD, à savoir humanité, planète, prospérité et partenariats. Le PNUD se concentrera sur le lien entre l'économie, l'environnement et le changement climatique en abordant les domaines prioritaires de **la protection de l'environnement**, de **la résilience climatique** et de **la gestion des ressources naturelles**, ainsi que **la croissance économique équitable, inclusive, durable et transformatrice**.

Le PNUD aidera les institutions nationales à promouvoir une croissance inclusive et verte en tant que moteur de réduction de la pauvreté, du chômage, de l'informalité, de la vulnérabilité et du renforcement de la résilience. Cela comprendra un appui à l'intégration de la gestion des risques dans les documents programmatiques et au renforcement des capacités opérationnelles pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'urgence. Le PNUD développera des stratégies opérationnelles relatives aux emplois verts, à l'économie de l'environnement et à l'économie du climat, et mettra en œuvre la contribution déterminée au niveau national (CDN)⁸ ainsi que le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)⁹.

Le PNUD contribuera également conjointement avec la FAO aux résultats du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable visant à renforcer la restauration des terres dégradées et des écosystèmes forestiers pour une meilleure résilience climatique, en soutenant la restauration de la fertilité des sols tandis que la FAO se concentrera sur les systèmes alimentaires.

L'appui du PNUD sera également apporté par la mise en œuvre de solutions pour améliorer **l'accès aux facteurs de production** et à **l'énergie propre** ainsi que **la formation entrepreneuriale** des porteurs de projets. Le programme profitera du financement de l'écosystème des start-up pour aider les jeunes porteurs de projets à atteindre les effets escomptés de manière efficace et efficiente. Le programme renforcera **l'employabilité des jeunes diplômés** par le bénévolat et la promotion de programmes de placement, en collaboration avec l'Agence nationale pour l'emploi et s'appuiera sur les nouvelles technologies en vue de mettre en œuvre une agriculture intelligente. Un appui sera fourni aux promoteurs de projets aux fins de la mobilisation de financements liés au climat pour le développement de filières agricoles et autres.

S'agissant de la transition vers les énergies renouvelables durables, qui constitue une priorité pour le gouvernement, le PNUD se positionnera davantage pour fournir un fort soutien au Gouvernement. Le programme se concentrera sur les zones rurales où l'accès à l'électricité n'est que de 10,36 % et soutiendra l'accès à des solutions innovantes efficaces pour la production, le transport et la distribution d'une énergie sans carbone, propre, facile d'accès et abordable.



⁸ Contribution déterminée au niveau national (CDN).

⁹ Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).

PRIORITÉS DU PROGRAMME ET PARTENARIATS

Grâce à un partenariat avec le secteur privé, le PNUD soutiendra le renforcement des capacités des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ciblant les jeunes et les femmes sans emploi, les migrants et les personnes en situation d'handicap pour leurs activités de production. Des efforts seront consacrés à l'intensification des initiatives existantes en établissant un environnement politique propice aux investissements dans les énergies renouvelables, en mobilisant le financement du secteur privé par le biais du mécanisme financier durable que le PNUD est en train de concevoir. Le PNUD collaborera avec l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial (PAM) respectivement sur le chauffage de l'eau à l'énergie solaire dans les centres de santé et la production d'énergie solaire dans le cadre du programme commun de distribution de repas scolaires des Nations Unies.

Tirant parti de son pouvoir de mobilisation auprès des partenaires du développement, le PNUD soutiendra la mobilisation des ressources techniques, technologiques, opérationnelles et financières (financement de la lutte contre les changements climatiques, obligations vertes et bleues, numérisation, etc.) au profit d'un financement durable de la résilience, contribuant ainsi au développement des MPME par la diversification de leurs instruments financiers au travers de partenariats avec les institutions financières internationales (IFI) (Banque arabe pour le développement économique en Afrique, Banque Islamique de Développement) et les organismes du secteur privé, y compris les opérateurs mobiles et les fournisseurs de technologie, et à la promotion de l'accès aux opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Diverses interventions sur le terrain seront menées en collaboration avec des ONG et des organisations de la société civile locales ainsi que des organismes bénévoles, des universités et des entités de recherche. Les partenaires techniques bilatéraux et multilatéraux, les partenaires financiers et les mécanismes de fonds verticaux comme le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ou le Fonds vert pour le climat (FVC), la Banque mondiale (BM), les autres institutions des Nations Unies, l'Union européenne, le Japon, la Chine, le Qatar et la Belgique seront également impliqués dans des domaines tels que la résilience, la sécurité alimentaire et l'innovation. Les initiatives existantes des chaînes de valeur du sel et du manioc seront étendues par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire (Inde, Brésil, Afrique du Sud), entre autres, en s'inspirant des meilleures pratiques de ces pays à cet égard.



Pilier 2 : État de droit, démocratie, gouvernance et cohésion sociale

Afin de renforcer l'**État de droit** et la **gouvernance**, le PNUD proposera des solutions visant à soutenir les services administratifs et judiciaires afin d'améliorer l'accessibilité, l'inclusivité, la transparence et le sentiment de convivialité des clients tout en diminuant les risques d'exposition à la corruption. Le PNUD contribuera à capitaliser sur les acquis de la numérisation et de la **transformation numérique des services publics** et à les consolider tout en améliorant les capacités techniques et opérationnelles de l'Assemblée nationale, des organes de gestion électorale, des institutions étatiques chargées de la **promotion des droits de l'homme**, ainsi que des départements administratifs et judiciaires.

Afin de promouvoir l'autonomisation des citoyens, la participation à la prise de décisions et l'engagement dans le suivi efficace de la prestation de services, le PNUD continuera à œuvrer en vue de faire entendre la voix des citoyens dans les processus publics et démocratiques, notamment en soutenant les organisations de la société civile. Les institutions de contrôle telles que l'Assemblée nationale et la société civile seront davantage soutenues pour représenter et plaider en faveur d'un développement axé sur la personne. **Un appui sera fourni pour l'intégration des ODD et de l'Agenda 2063 dans la Vision 2060 de développement du Bénin, le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), les politiques publiques, les documents de programme, le budget de l'État et la production de données statistiques.** Alignés sur les priorités nationales et en conformité avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le PNUD et l'UNICEF collaboreront à l'opérationnalisation du cadre de financement national intégré (INFF) et contribueront à améliorer l'efficacité de la chaîne de planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation (PPBS). Le PNUD contribuera également à l'opérationnalisation de la Politique nationale d'évaluation (PNE) 2022-2030, à l'efficacité des dépenses publiques et à la coordination de l'aide au développement.

En ce qui concerne la **prévention de l'extrémisme violent** et le **renforcement de la cohésion sociale**, le PNUD vise à renforcer les capacités nationales, notamment les organisations de la société civile, les groupes de femmes, les organisations dirigées par des jeunes et les organismes de bénévoles au niveau communautaire, pour la prévention et la gestion des conflits et le dialogue communautaire en établissant des systèmes d'alerte précoce inclusifs et participatifs. Pour réduire le risque d'enrôlement dans l'extrémisme

violent, le PNUD veillera à accroître les capacités des femmes et des jeunes en matière de consolidation de la paix et à parfaire leurs compétences afin qu'ils puissent bénéficier des opportunités socio-économiques qui leur sont offertes, en vue de créer les conditions propices au renforcement de leur sentiment d'appartenance. Les interventions feront partie d'un vaste programme visant à renforcer la résilience et la cohésion sociale, en se concentrant sur le nord du Bénin. S'appuyant sur les intérêts communs et la valeur ajoutée des partenaires, la collaboration avec les Pays-Bas, la Belgique et l'USAID sera particulièrement essentielle pour intensifier les initiatives existantes ayant trait respectivement à la cohésion sociale, à l'accès aux services de base et à l'accès à la justice.

Afin de promouvoir l'**égalité des genres**, l'autonomisation des femmes et l'**inclusion des personnes laissées pour compte**, le PNUD contribuera à la lutte contre la discrimination et la stigmatisation et poursuivra le plaidoyer en faveur de politiques, de stratégies et de programmes inclusifs à tous les niveaux. Un soutien ciblé sera accordé aux organisations de femmes et de personnes en situation de handicap pour un meilleur plaidoyer et une plus grande autonomisation. En conséquence, le PNUD concentrera ses efforts sur la lutte contre les discriminations et contre les inégalités souvent multiples et croisées.

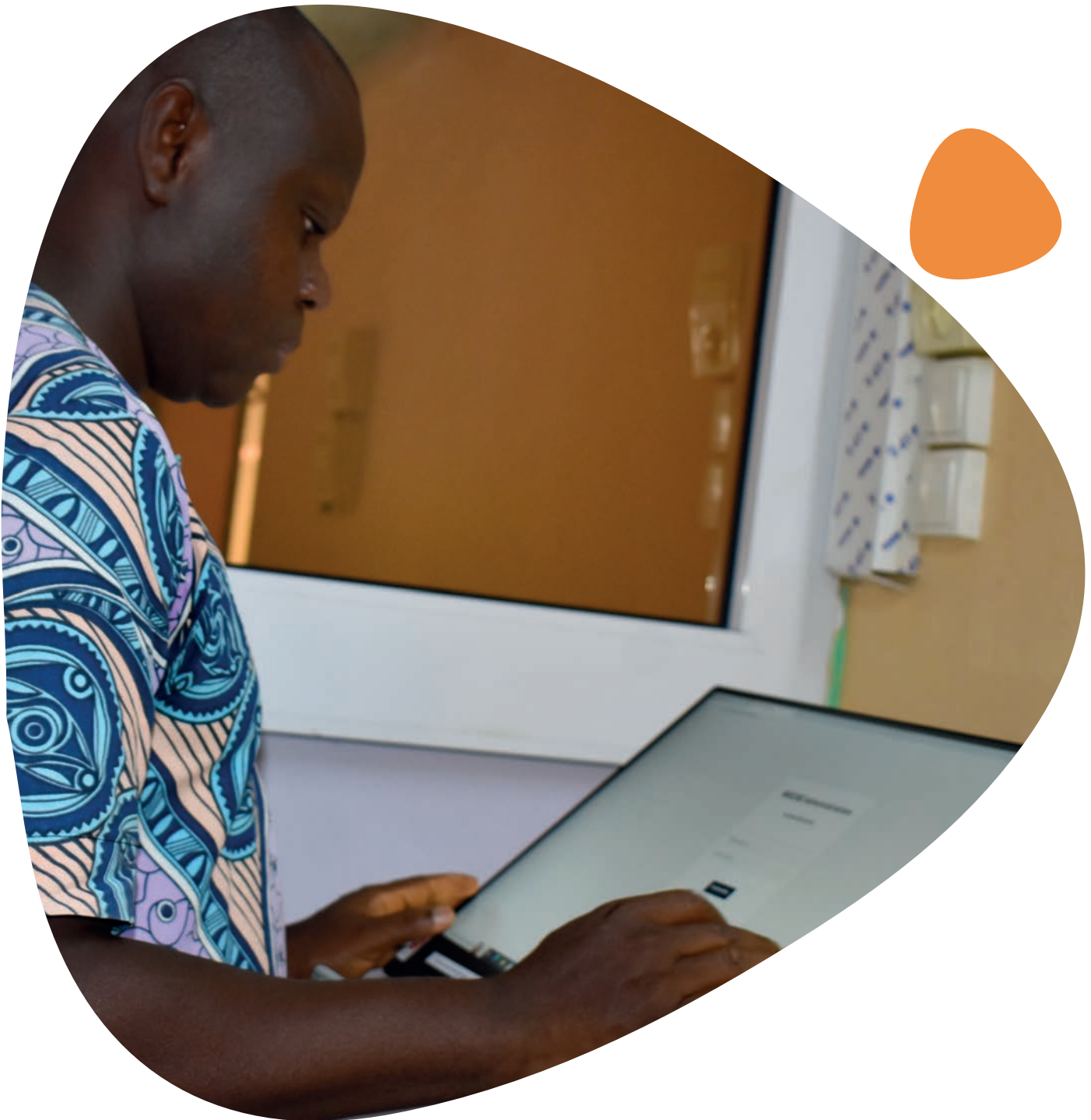


PRIORITÉS DU PROGRAMME ET PARTENARIATS

Le PNUD tirera parti de son pouvoir de mobilisation auprès d'autres partenaires de développement tels que l'Union européenne et le Japon pour contribuer à l'État de droit, à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale par des interventions conjointes des Nations Unies avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) axées sur l'autonomisation des migrants et avec la FAO, centrées sur l'agriculture dans les zones frontalières. Un partenariat avec la Banque mondiale, le FMI, la BAD, le secteur privé, la société civile et les institutions des

Nations Unies sera établi pour développer les centres de services communaux et créer des instruments de financement innovants.

Pour tirer le meilleur parti de la synergie entre les deux composantes du programme et en améliorer l'efficacité, le PNUD renforcera sa présence dans la région du nord par des interventions intégrées d'une équipe interpilliers comprenant des volontaires des Nations Unies.





III.

ADMINISTRATION DU PROGRAMME ET GESTION DES RISQUES

ADMINISTRATION DU PROGRAMME ET GESTION DES RISQUES

Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu des contributions du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme au niveau du pays. La manière dont les responsables doivent rendre compte, au niveau du pays, de la région et du Siège, des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations (POPP) du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes.

Le programme sera exécuté sur le plan national. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. **La politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT)** sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

Le PNUD renforcera et adaptera ses capacités techniques, programmatiques, opérationnelles et organisationnelles pour assurer une exécution efficace du programme. Les ressources seront utilisées efficacement grâce à des contrôles de gestion financière, un cadre de contrôle interne solide et des mécanismes améliorés de recouvrement des coûts. L'organisme de coordination gouvernemental sera le ministère de l'Économie et des Finances. Des comités de programme et de projet seront créés pour assurer, entre autres, le respect des normes sociales et environnementales, la mise en œuvre efficace, la surveillance et la responsabilité quant aux résultats.

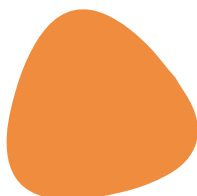
Les comités de pilotage du programme et du projet, qui comprennent des représentants des bénéficiaires, ainsi que les comités techniques permettront aux partenaires nationaux, en assumant la présidence de ces instances, de garantir la pleine appropriation du programme et la pérennité des résultats obtenus. Aux fins d'élaborer des solutions innovantes, le PNUD collaborera avec de nouveaux partenaires tels que les universités, les instituts de recherche et le secteur privé. Pour assurer la durabilité découlant de ces interventions, les rôles et les capacités des partenaires et bénéficiaires locaux seront renforcés et priorisés, notamment les jeunes, les

femmes et les personnes en situation d'handicap, par leur plus forte implication dans la phase de conception et leur participation aux différents comités d'examen techniques et de pilotage. À ce titre, le PNUD utilisera le laboratoire d'accélération comme un outil innovant pour accroître l'efficacité de la mise en œuvre du programme.

Le PNUD adoptera **une approche par portefeuille** pour veiller à ce que des effets appropriés à valeur ajoutée soient établis entre les domaines d'intervention pour assurer la cohérence programmatique. Le PNUD concevra et mettra en œuvre **un plan d'assurance qualité** renforcé comprenant des contrôles ponctuels, des audits et un renforcement des capacités ciblé et adéquat pour soutenir les partenaires nationaux.

Les principaux risques identifiés dans le programme sont liés aux menaces sécuritaires, aux chocs économiques et environnementaux et à un climat politique tendu. La marginalisation des groupes vulnérables est également un risque potentiel qu'il conviendra d'atténuer en les incluant dans toutes les phases du programme, depuis sa création jusqu'à l'établissement des rapports le concernant. Tous les risques seront consignés dans un registre des risques, y compris les mesures d'atténuation. Une mise à jour régulière des risques sera effectuée pour assurer la mise en œuvre efficace des mesures d'atténuation. Les risques liés à la sécurité seront atténués dans le cadre des procédures existantes des Nations unies.

Pour atténuer **les risques de financement**, le PNUD diversifiera sa base de financement et de partenariat par le biais d'actions de sensibilisation et de communication stratégiques et innovantes avec les donateurs et les partenaires. Le PNUD peut réduire les résultats attendus s'il y a des difficultés à collecter les fonds nécessaires. En cas de troubles politiques, le PNUD déploiera son plan de continuité des activités. Le bureau de pays continuera d'utiliser le marqueur pour l'égalité des genres du PNUD afin de garantir l'affectation d'un minimum de 15 % du budget du programme de pays à des initiatives destinées spécifiquement aux femmes et de s'assurer de la conformité du programme avec les normes environnementales et sociales du PNUD et de l'utilisation de boîtes à outils appropriées pour évaluer et atténuer tout risque potentiel découlant d'interventions programmatiques dans des zones sensibles. De plus, la détermination du handicap se fera selon les principes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.





IV. SUIVI ET ÉVALUATION

SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi du programme sera effectué conformément aux lignes directrices des Nations Unies et du PNUD et couvrira le suivi de l'évolution des progrès vers l'atteinte des résultats, le contexte de développement, la qualité, les risques, la performance opérationnelle et les connaissances. Il sera basé sur un plan de suivi et d'évaluation intégré sensible au genre, aligné sur le Plan stratégique du PNUD 2022-2025, le PAG2 et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2023-2026 afin de permettre un suivi transparent des progrès vers l'atteinte des résultats, de mieux éclairer la prise de décisions et d'atteindre les cibles du programme. Le suivi du programme contribuera au mécanisme de suivi du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable mis en œuvre avec la participation nationale.

Les groupes d'effets escomptés du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable seront utilisés pour assurer le suivi des progrès dans le cadre du programme de pays. Le cadre institutionnel du programme comptera des comités de pilotage des résultats et des comités techniques de gestion du projet, incluant la participation des bénéficiaires, des autorités locales, du secteur privé et de la société civile, conformément aux politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations (POPP). Pour assurer la progression vers les résultats, le PNUD utilisera des méthodes innovantes de collecte et de suivi des données, basées notamment sur l'intelligence collective, les micro-récits, les commentaires générés par des utilisateurs tiers et le système d'information géographique (SIG) pour le suivi et l'évaluation des résultats, la compilation des enseignements et la correction de la trajectoire du programme.

L'évaluation chiffrée du programme sera effectuée conformément à la politique et au plan d'évaluation du PNUD et utilisée pour l'assurance qualité, la gestion de l'apprentissage et des connaissances, et la programmation adaptative. Une évaluation indépendante sera conduite pour éclairer la mise en œuvre du programme et l'élaboration d'un programme de pays ultérieur. Le PNUD participera aux évaluations à l'échelle du système des Nations Unies dans le cadre de ses obligations au titre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Les commentaires des citoyens et des bénéficiaires seront sollicités pour valider les résultats attendus. Cinq pour cent du budget du programme de pays seront alloués au suivi et à l'évaluation tandis que 2 % seront consacrés à la communication stratégique et à l'établissement de rapports aux différentes parties prenantes.

Le PNUD mobilisera des partenaires pour renforcer les systèmes statistiques et les capacités nationales et locales de suivi et d'évaluation en vue de garantir la disponibilité des indicateurs de programme, faciliter le suivi des progrès sur le front des ODD et permettre une prise de décisions rapide.

Le PNUD poursuivra ses partenariats avec les autorités nationales, les établissements universitaires et de recherche, les groupes de réflexion, les organisations de la société civile et les organismes bénévoles, formels et informels, y compris les groupes de femmes, les groupes marginalisés et les groupes de jeunes ainsi que les partenaires de développement pour la recherche sur les politiques, la gestion des connaissances et les capacités de suivi afin de mesurer sa contribution aux objectifs nationaux et de communiquer les résultats et les enseignements tirés aux partenaires et au public.



V.

ANNEXE : CADRE DE RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents. **RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.**

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
<p>Indicateur 1.1 : Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre (a- femmes ; b- hommes ; c- total Niveau de référence (2018) : a- 21,3 % ; b- 14,1 % ; c- 17,6 % Niveau cible (2026) : a- 15 % ; b- 10 % ; c- 12 %</p>	<p>Source : INStad Fréquence : biennale Responsable : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)</p>	<p>Produit 1.1 : Renforcement de l'environnement et des capacités propices à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois grâce à l'introduction de la numérisation et des nouvelles technologies aux niveaux national et local. Indicateur 1.1.1 : Nombre de solutions et de technologies innovantes promues pour la création d'emplois. Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : 3 Source : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)/Rapports de suivi du programme Fréquence : annuelle</p>	<p>Partenaires gouvernementaux : gouvernement (ministères sectoriels, agences sectorielles et leurs branches), collectivités locales, universités et centres de recherche</p>	<p>Ressources ordinaires : 6 014 000 Autre : 30 596 557</p>
<p>Indicateur 1.2 : Taux de croissance moyen du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise soutenue Niveau de référence (2022) : 0 % Niveau cible (2026) : 15 %</p>	<p>Source : Rapport annuel du ministère de l'Agriculture Fréquence : annuelle Responsable : Ministère de l'Agriculture</p>	<p>Système des Nations Unies</p> <p>Société civile : les organisations non gouvernementales et de la société civile engagées dans les différents domaines.</p>	<p>Secteur privé : secteur financier (conformément à la politique de diligence raisonnable du PNUD pour la collaboration avec le secteur privé), opérateurs GSM, fournisseurs de technologies, y compris des technologies de l'information et de la communication (TIC)</p>	
<p>Indicateur 1.3 : Proportion de la superficie totale occupée par des terres dégradées Niveau de référence (2018) : 62 % Niveau cible (2026) : 50 %</p>	<p>Source : Ministère du Cadre de vie et du Développement durable Fréquence : tous les cinq ans Responsable : Direction générale de l'environnement et du climat (DGECC)</p>	<p>Indicateur 1.1.2 : Nombre de nouveaux emplois créés à travers les chaînes de valeur pour : a-femmes ; b-jeunes ; c-personnes en situation de handicap ; d-total Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : a-200 ; b-450 ; c-50 ; d-527 Source : Rapport de performance de l'Agence territoriale de développement agricole (ATDA) Fréquence : annuelle</p>	<p>Donateurs : Partenaires techniques et financiers (PTF) bilatéraux et multilatéraux et mécanismes de fonds verticaux : Banque mondiale, système des Nations Unies, Union européenne, Japon, Chine, Qatar, Pays-Bas, Belgique, Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Fonds vert pour le climat (FVC), Bureau de gestion des crises du PNUD, Volontaires des Nations Unies (VNU), etc.</p>	
	<p>Indicateur 1.1.3 : Nombre de nouvelles politiques, de lois sur les stratégies et les plans qui favorisent un environnement propice à l'entrepreneuriat et à la création d'emplois, y compris la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : 2 Source : Base de données des politiques, stratégies et programmes de développement/rapports de suivi du programme Fréquence : annuelle</p>	<p>Autres partenaires : Les associations humanitaires, les ONG internationales</p>		

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.
RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
		<p>Indicateur 1.1.4 : Nombre de volontaires mobilisés au sein de la communauté pour renforcer la résilience des populations (a- femmes ; b- hommes) Niveau de référence (2022) : a- 3 ; b- 5 Niveau cible (2026) : a- 5 ; b- 7 Source : VNU/Rapport de l'Agence nationale de la promotion de l'emploi (ANPE) Fréquence : annuelle</p> <p>Produit 1.2 : Ressources naturelles protégées et gérées pour améliorer la productivité durable soutenue par des technologies innovantes et des mécanismes de gouvernance efficaces.</p> <p>Indicateur 1.2.1 : Nombre de (a) solutions innovantes et (b) mécanismes de gouvernance mis en œuvre pour la protection et la gestion des ressources naturelles Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : a- 9 ; b- 2 Source : Rapport d'inspection forestière/Rapport de performance de l'Agence territoriale de développement agricole (ATDA) Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 1.2.2 : Nombre de personnes ayant accès à des terres sécurisées comme outil de production (a-femmes ; b-jeunes ; c-personnes en situation de handicap ; d-hommes ; e-total) Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : a- 250 ; b- 200 ; c- 50 ; d- 1000 ; e- 1500 Source : Rapport de performance de l'Agence territoriale de développement agricole (ATDA) Fréquence : annuelle</p>		

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.
RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
		<p>Indicateur 1.2.3 : Ressources naturelles gérées selon un régime d'utilisation durable, de conservation, d'accès et de partage des avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> a- superficie de l'aire protégée terrestre créée ou faisant l'objet de pratiques de gestion améliorées (hectares) b- superficie des terres sous pratiques améliorées, hors aires protégées (hectares) c- superficie de forêt restaurée et terres forestières (hectares) <p>Niveau de référence (2022) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a- 500 ; b- 6334 ; c- 925 <p>Niveau cible (2026) :</p> <ul style="list-style-type: none"> a- 5550 b- 12553 c- 10925 <p>Source : Rapport annuel d'activités de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse</p> <p>Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 1.2.4 : Nombre de filières agro-forestières renforcées pour une meilleure conservation et valorisation des écosystèmes forestiers</p> <p>Niveau de référence (2022) : 0</p> <p>Niveau cible (2026) : 5</p> <p>Source : Rapport de performance de l'Agence territoriale de développement agricole (ATDA)</p> <p>Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 1.2.5 : Nombre de femmes et d'hommes bénéficiant directement des initiatives de protection de la nature et de promotion de l'utilisation durable des ressources</p> <p>Niveau de référence (2022) : 0</p> <p>Niveau cible (2026) : a- 7000 ; b- 10000</p> <p>Source : Fréquence du Rapport de performance de l'Agence territoriale de développement agricole (ATDA) : annuelle</p>		

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.
RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
		<p>Produit 1.3 : La transition vers les énergies renouvelables s'est accélérée en capitalisant sur les gains technologiques, les innovations en matière d'énergie propre et les nouveaux mécanismes de financement pour soutenir la relance verte.</p> <p>Indicateur 1.3.1 : Nombre de personnes ayant eu accès aux services d'une énergie propre, abordable et durable et nombre de personnes ayant bénéficié de ces services : a) femmes ; b) hommes ; c) en milieu rural. Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : i) personnes ayant eu accès à ces services a- 300 000 ; b- 700 000 ; c- 1 000 000 ii) personnes ayant bénéficié de ces services : a- 500 000 ; b- 700 000 ; c- 1 200 000 Source : Système d'information énergétique du Bénin/Rapports de suivi du programme Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 1.3.2 : Augmentation (en mégawatts) de la capacité installée d'énergie renouvelable par technologie (solaire) Niveau de référence (2022) : 0,51 Niveau cible (2026) : 4 Source : Système d'information énergétique du Bénin/Rapports de suivi du programme Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 1.3.3 : Part des sources d'énergies renouvelables dans les types d'énergie utilisés dans les zones ciblées. Niveau de référence (2022) : 0% Niveau cible (2026) : 20% Source : Système d'information énergétique du Bénin/Rapports de suivi du programme Fréquence : annuelle</p>		

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.
RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
		<p>Indicateur 1.3.4 : Nombre de : a- procédés technologiques améliorés ; b- innovations énergétiques propres Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : a- 15 ; b- 22 Source : Système d'information énergétique du Bénin/Rapports de suivi du programme Fréquence : annuelle</p> <p>Produit 1.4 : Institutions et systèmes de gestion des risques climatiques et des risques de catastrophe renforcés pour améliorer la résilience de la population et des écosystèmes.</p> <p>Indicateur 1.4.1 : Nombre de stratégies et de plans de développement tenant compte des risques mis en oeuvre aux différents niveaux : a- national ; b- sectoriel ; c- local Niveau de référence (2022) : a- 2 ; b- 2 ; c- 2 Niveau cible (2026) : a- 3 ; b- 3 ; c- 3 Source : Rapport de l'Agence nationale de protection civile (ANPC) Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 1.4.2 : La mesure dans laquelle le pays a mis en place des dispositifs opérationnels d'alerte précoce et de préparation pour gérer l'impact des conflits, des catastrophes, des pandémies et autres chocs à l'échelle nationale (0= absence de mise en place ; 1= travaux démarrés, 2= travaux en cours ; 3= travaux presque terminés ; 4= mise en place effective) Niveau de référence (2022) : 3 Niveau cible (2026) : 4 Source : rapports de l'Agence nationale de protection civile, du Haut-Commissariat à la sédentarisation des éleveurs, du ministère de la Santé Fréquence : annuelle</p>		

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.
RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
<p>Indicateur 2.1 : Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) - Sous-catégorie État de droit et justice Niveau de référence (2022) : 61,7 Niveau cible (2026) : 63</p> <p>Indicateur 2.2 : Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) Niveau de référence (2022) : 56,1 Niveau cible (2026) : 58,6</p> <p>Indicateur 2.3 : Proportion de femmes occupant des postes à responsabilité : a- Postes de direction b- Fonctions parlementaires c- Postes au sein des gouvernements locaux Niveau de référence : a-(2022) 11 % b-(2023) 26,6 % c-(2020) 4 % Niveau cible (2026) : a-(2022) 15 % b-(2022) 30 % c-(2023) 15 %</p>	<p>Source : Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) Fréquence : annuelle Responsable : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)</p> <p>Source : Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG) Fréquence : annuelle Responsable : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)</p> <p>Source : Rapport statistique sur le genre dans l'administration publique Fréquence : biennale Responsable : Ministère du Travail et de la Fonction publique (MTFP)</p>	<p>Indicateur 1.4.3 : Mesures de politique mises en place dans le contexte de la CDN pour améliorer et/ou mettre en œuvre les engagements de l'Accord de Paris (0= absence de mise en place, 1= travaux démarrés ; 2= travaux en cours ; 3= travaux presque terminés ; 4= mise en place effective) Niveau de référence (2022) : 2 Niveau cible (2026) : 4 Source : Direction générale de l'environnement et du climat (DGEC) Fréquence : annuelle</p> <p>Produit 2.1 : Les institutions publiques nationales et locales ont renforcé leurs capacités techniques, technologiques et opérationnelles pour fournir des services administratifs modernes, accessibles et équitables de qualité. Indicateur 2.1.1 : Nombre de services administratifs dématérialisés. Niveau de référence (2022) : 27 Niveau cible (2026) : 37 Source : Annuaire statistique du MTFP (Ministère du Travail et de la Fonction publique)/Rapport de suivi du programme Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 2.1.2 : Nombre de personnes (a-femmes ; b-hommes) utilisant les services en ligne développés. Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : a-15 000 ; b-25 000 Source : Annuaire statistique du MTFP (Ministère du Travail et de la Fonction publique)/Rapport de suivi du programme Fréquence : annuelle</p>	<p>Partenaires gouvernementaux : Ministères Ministère du Travail et de la Fonction publique Ministère de la Justice et de la Législation publique Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale Ministère de l'Économie et des Finances</p> <p>Insitut National de la Femme (INF)</p> <p>Partenaires du Système des Nations Unies Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ONU Femmes Volontaires des Nations Unies (VNU)</p>	<p>Ressources ordinaires : 6 014 000 Autre : 27 540 444</p>

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.
RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
<p>Indicateur 2.4 : Part de la population dont l'expérience la plus récente avec les services publics a été satisfaisante. Niveau de référence (2022) : 80,7 % Niveau cible (2026) : 85 %</p>	<p>Source : Enquête de satisfaction des usagers de l'administration publique Fréquence : annuelle Responsable : Ministère du Travail et de la Fonction publique (MTFP)</p>	<p>Indicateur 2.1.3 : Pourcentage de communes équipées d'un centre communal de services publics Niveau de référence (2022) : 26 % Niveau cible (2026) : 75 % Source : Annuaire statistique du MTFP (Ministère du Travail et de la Fonction publique)/Rapport de suivi du programme Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 2.1.4 : Pourcentage des utilisatrices et des utilisatrices satisfaites de la qualité des services en ligne disponibles. Niveau de référence (2023) : a- 66 % ; b- 60 % Niveau cible (2026) : a- 95 % ; b- 95 % Source : Annuaire statistique du MTFP (Ministère du Travail et de la Fonction publique)/Rapport de suivi du programme Fréquence : annuelle</p> <p>Produit 2.2 : Le Ministère de la justice, la Cour suprême et les institutions et mécanismes nationaux des droits de l'homme ont amélioré leurs capacités techniques, technologiques et opérationnelles pour élargir la réalisation effective des droits des personnes.</p> <p>Indicateur 2.2.1 : La mesure dans laquelle les institutions, les systèmes ou les parties prenantes du pays ont la capacité nécessaire pour soutenir le respect des obligations ratifiées en matière de droits de l'homme aux niveaux national et international (0- aucune capacité ; 1- faible capacité ; 2- capacité ni faible ni élevée ; 3- capacité élevée ; 4- capacité très élevée) : a- État de droit et justice ; b- droits de l'homme Niveau de référence (2022) : a- 3 ; b- 3 Niveau cible (2026) : a- 4 ; b- 4 Source : Examen périodique universel Fréquence : annuelle</p>	<p>Société civile : Social Watch Réseau des Organisations non gouvernementales pour les Objectifs de Développement Durable (RODD) ; Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP) Plateforme des acteurs de la société civile au Bénin (PASCiB)</p> <p>Le secteur privé : Conseil national du patronat</p> <p>Donateurs : Banque mondiale, Coopération suisse, Union européenne Ambassade du Japon, Ambassade de Turquie Ambassade des Pays-Bas Ambassade des États-Unis, Ambassade d'Allemagne, GIZ etc.</p>	

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.
RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
		<p>Indicateur 2.2.2 : Nombre de personnes soutenues ayant accès à la justice (a- femmes ; b- hommes ; c- jeunes) Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : a-1 000 ; b-1000 ; c-1 000 Source : Annuaire statistique du ministère de la Justice/ Rapport de suivi du programme Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 2.2.3 : Taux de satisfaction des détenus ayant suivi une formation pour assurer leur réinsertion socioprofessionnelle. (a- femmes ; b- hommes ; c- jeunes) Niveau de référence (2023) : a- >50 % ; b- >50 % ; c- > 50 % Niveau cible (2026) : a- 90 % ; b- 90 % ; c- 90 % Source : Annuaire statistique du ministère de la Justice/Rapport de suivi du programme Fréquence : annuelle</p> <p>Produit 2.3 : Le parlement et les organismes de gestion électorale disposent des capacités techniques et opérationnelles requises pour assumer leurs missions respectives.</p> <p>Indicateur 2.3.1 : La mesure dans laquelle le nouveau parlement a la capacité d'assumer ses missions de légitimation, de contrôle de l'action gouvernementale et de représentation de la population. (0= aucune capacité ; 1= faible capacité ; 2= capacité ni faible ni élevée ; 3= capacité élevée ; 4= capacité très élevée) : Niveau de référence (2022) : 1 Niveau cible (2026) : 4 Source : Rapports parlementaires Fréquence : annuelle</p>		

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.
RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
		<p>Indicateur 2.3.2 : La mesure dans laquelle les nouveaux organes de gestion électorale ont les capacités de conduire des élections inclusives, pacifiques et crédibles. (0= aucune capacité ; 1= faible capacité ; 2= capacité ni faible ni élevée ; 3= capacité élevée ; 4= capacité très élevée) ; Niveau de référence (2022) : 1 Niveau cible (2026) : 4 Source : Rapports de la Commission électorale nationale autonome Fréquence : annuelle</p> <p>Produit 2.4 : Accès aux services sociaux de base et aux mécanismes formels et informels de résolution des conflits renforcé pour promouvoir la cohésion sociale et prévenir les conflits et l'extrémisme violent.</p> <p>Indicateur 2.4.1 : Nombre d'organisations transfrontalières, régionales, nationales, sous-nationales et communautaires ayant des capacités dans les domaines suivants : a- Dialogue et médiation b- Cohésion sociale c- Prévention des conflits et consolidation de la paix d- Lutte contre les discours de haine et la pollution dans le domaine de l'information e- Santé mentale et soutien psychosocial Niveau de référence (2022) : a- 36 ; b- 37 ; c- 36 ; d- 4 ; e- 4 Niveau cible (2026) : a- 77 ; b- 77 ; c- 77 ; d- 12 ; e- 12 Source : Rapports du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique (MISP)/Rapport de suivi du programme Fréquence : annuelle</p>		

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.
RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
		<p>Indicateur 2.4.2 : Nombre de personnes dans les zones frontalières ayant accès aux services de base (a- femmes ; b- hommes ; c- jeunes ; d- total) Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : a- 55 000 ; b- 45 000 ; c- 70 000 ; d- 100 000 Source : Rapports du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique (MISP)/Rapport de suivi du programme Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 2.4.3 : Pourcentage de systèmes d'alerte précoce opérationnels pour la prévention des conflits Niveau de référence (2022) : 25 % Niveau cible (2026) : 90 % Source : Rapports du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique (MISP)/Rapport de suivi du programme Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 2.4.4 : Nombre de volontaires au sein de la communauté impliqués en faveur de la prévention de l'extrémisme violent, de la cohésion sociale et de l'engagement civique (a- femmes ; b- hommes) Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : a- 10 ; b- 07 Source : VNU/Rapport de l'Agence nationale de la promotion de l'emploi (ANPE) Fréquence : annuelle</p> <p>Produit 2.5 : Renforcement des mécanismes de participation et de contrôle des citoyens pour améliorer la transparence et la responsabilité dans l'action publique et les processus électoraux.</p>		

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.
RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
		<p>Indicateur 2.5.1 : Nombre de mesures visant à renforcer la responsabilité (y compris la redevabilité sociale) Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : 04 Source : MJL Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 2.5.2 : Nombre de mécanismes de responsabilité sociale mis en place ou renforcés. Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : 5 Source : Rapports MJL Fréquence : annuelle</p> <p>Produit 2.6 : Le Programme 2030, l'Accord de Paris ainsi que d'autres cadres convenus au niveau intergouvernemental sont intégrés dans les plans de développement nationaux et locaux, les mesures visant à accélérer les progrès sont mises en place, et les budgets et les progrès sont évalués à l'aide de solutions axées sur des données sensibles à la dimension de genre.</p> <p>Indicateur 2.6.1 : La mesure dans laquelle les plans et budgets de développement des pays sont intégrés dans les cadres convenus au niveau intergouvernemental (0= absence d'intégration ; 1= intégration démarrée ; 2= intégration en cours ; 3= intégration presque terminée, 4= intégration terminée) ; a- Programme 2030 ; b- Agenda 2063 c- Accord de Paris sur le changement climatique d- CEDAW Niveau de référence (2022) : a- 2 ; b- 2 ; c- 2 Niveau cible (2026) : a- 4 ; b- 4 ; c- 4 Source : Cabinet du Chef de l'État/Ministère de l'Économie et des Finances/Ministère d'État chargé du Plan et du Développement Fréquence : biennale</p>		

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.
RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
		<p>Indicateur 2.6.2 : La mesure dans laquelle le pays a mis en place des mécanismes de collecte et/ou d'analyse de données qui fournissent des données désagrégées pour suivre les progrès vers la réalisation des ODD (0= absence de mise en place ; 1= travaux démarrés ; 2= travaux en cours ; 3= travaux presque terminés ; 4= mise en place effective)</p> <p>Méthodes classiques de collecte des données (par exemple, les enquêtes)</p> <p>Systèmes d'établissement de rapports administratifs</p> <p>Nouvelles sources de données (par ex., big data)</p> <p>Niveau de référence (2022) : a- 2 ; b- 3 ; c- 1</p> <p>Niveau cible (2026) : a- 4 ; b- 4 ; c- 4</p> <p>Source : Institut National de la statistique et de la démographie</p> <p>Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 2.6.3 : La mesure dans laquelle le pays a mis en place un cadre de planification renforcé et opérationnel (0= absence de mise en place ; 1= travaux démarrés ; 2= travaux en cours ; 3= travaux presque terminés ; 4= mise en place effective)</p> <p>Vision prospective de développement à long terme (Vision 2060) formulée</p> <p>Vision prospective de développement à long terme (Vision 2060) évaluée périodiquement</p> <p>Niveau de référence (2022) : a- 1 ; b- 0</p> <p>Niveau cible (2026) : a- 4 ; b- 3</p> <p>Source : Ministère de l'Économie et des Finances/Ministère d'État chargé du Plan et du Développement</p> <p>Fréquence : annuelle</p>		

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : Pilier 2 du Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026) - Poursuivre la transformation structurelle de l'économie

EFFET 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION (OU ÉQUIVALENT) ASSOCIANT LE PNUD :

D'ici à 2026, la population béninoise, en particulier les personnes vulnérables, est résiliente aux chocs et bénéficie des fruits d'une croissance économique diversifiée, durable et créatrice d'emplois décents.
RÉALISATION CORRESPONDANTE DU PLAN STRATÉGIQUE : Réalisation 1 : La transformation structurelle s'est accélérée, en particulier les transitions verte, inclusive et numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION, NIVEAUX DE RÉFÉRENCE ET NIVEAUX CIBLES	SOURCE DES DONNÉES, FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET ENTITÉ RESPONSABLE	PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME DE PAYS	PRINCIPAUX PARTENAIRES OU CADRES DE PARTENARIAT	MONTANT INDICATIF DES RESSOURCES PAR RÉALISATION (EN DOLLARS DES ÉTATS-UNIS)
		<p>Indicateur 2.6.4 : Nombre de rapports disponibles tenant compte de la dimension de genre pour mesurer la responsabilité nationale en matière de progrès socio-économique – Rapport national sur le développement humain (RNDH), Analyse de la situation (SitAn) et Rapport national volontaire (VNR)</p> <p>Niveau de référence (2022) : 14 Niveau cible (2026) : 22 Source : Ministère de l'Économie et des Finances/Ministère d'État chargé du Plan et du Développement Fréquence : annuelle</p> <p>Indicateur 2.6.5 : Nombre d'instruments de financement mis en place</p> <p>Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2026) : 3 Source : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) Fréquence : annuelle</p>		







Programme des Nations Unies pour le développement
Lot 111 zone résidentielle - 01 BP 506 Cotonou
Tel : + 229 21 31 63 63
Fax : +229 21 31 18 34
E-mail : registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org
www.facebook.com/PNUDBenin
[@PNUDBenin](https://www.instagram.com/PNUDBenin)